

Journal des africanistes

Note aux auteurs

Ne sont publiés que des articles originaux, non soumis à d'autres revues.
Le principe d'évaluation des articles est celui de la double expertise et du double aveugle.
N'utiliser aucune mise en forme ou feuille de style (texte format Word de préférence).
Préciser discipline et institution de rattachement ; éventuellement adresse mail.

Espaces insécables aux guillemets (toujours en chevrons ; sauf anglais), aux « : », « ? », et « ! ».
Les auteurs mentionnés dans le texte n'ont leur prénom indiqué, éventuellement, qu'à la première occurrence, et en entier (ensuite : nom seul, sans initiales). Les termes vernaculaires sont en italique.

Les résumés, en français et en anglais (traduire titre), ne doivent pas dépasser 200 mots chacun.

Les mots clefs sont au nombre de huit au maximum.

Les notes sont en bas de page, leur numérotation est continue.

Les « Références bibliographiques » sont en fin d'article, sous cet intitulé.

Les illustrations éventuelles (photos noir et blanc, tableaux) sont à envoyer séparément.

La bibliographie et les citations des auteurs dans le texte doivent se présenter comme suit :

Généralités

Bibliographie :

- Nom (initiale en capitale, suite en petites capitales) + prénom (en entier : initiale en capitale, suite en minuscules) + virgule + année de publication.
- Publications multiples d'un auteur : nom et prénom n'apparaissent que pour la première publication, pour les suivantes ils sont remplacés par un trait ; classer les publications de la même année par lettre minuscule collée après l'année.
- Date de première édition : entre crochets après la date d'édition sollicitée.
- « A paraître » ou « Sous presse » : entre crochets.

Exemples :

NOM Prénom, 2012a, Titre de l'article, *nom de la revue* 54 : 125-157.
— 2012b [1912], *Titre de l'ouvrage*, Ville, Editeur.
— [A paraître], *Titre de l'ouvrage*, Ville, Editeur.

Citations :

- Renvoi à un auteur dans le texte : nom seul (initiale maj. ; puis minuscules) + année entre parenthèses. Précision éventuelle des pages sollicitées : nom + année + deux point + page(s).
- Lorsqu'il y a deux auteurs, mettre « et » ou « & » entre leurs noms (et n° pages s'il y a lieu).
- Lorsqu'il y a plus de deux auteurs, ne mettre que le premier nom puis « *et al.* »
- Pour citer plusieurs auteurs dans une même parenthèse, les séparer d'un point virgule.

Exemples :

(Nom 2012)
(Nom 2012 : 45) ou (Nom 2012 : 45, 58, 79) ou (Nom 2012 : 45-54)
(Nom et Nom 1927) ou (Nom et Nom 1927 : 15), etc.
(Nom *et al.* 2012)
(Nom 2012 ; Nom 1888 ; Nom 1922)

- Pour les renvois aux auteurs dans le corps d'un texte d'une note de bas de page les règles sont identiques. Si le nom de l'auteur est partie intégrante de la phrase ou est le propos du renvoi en note, seule l'année et les pages sollicitées, s'il y a lieu, sont entre parenthèses.

Exemples : Comme le souligne Untel (2012 : 45)... / Untel (2012)

Pour un article

- Nom (initiale en capitale, suite en petites capitales) + prénom (en entier : initiale en capitale, suite en minuscules) + virgule + année de publication + virgule + titre de l'article + nom de la revue en italiques + numéro + espace + to maison entre parenthèses + deux points + les pages séparées par un petit tiret + point final.
- Si le prénom est introuvable, mettre son initiale en majuscule + point.
- Lorsque le numéro de la revue concernée comporte un titre (numéro thématique, etc.) spécifique, le mettre en italiques et entre virgules après le titre de l'article.

Exemple :

NOM Prénom, 2012, Titre de l'article, *nom de la revue* 54 (2) : 78-99.

NOM Prénom, 2012, Titre de l'article, *titre de la revue, nom de la revue* 58 : 25-42.

- Plusieurs auteurs : *idem*, et auteurs séparés par une virgule.

Exemple :

NOM Prénom, SECONDNOM Prénom, TROISIEMENOM Prénom, 2012...

Pour un ouvrage

- Nom (initiale en capitale, suite en petites capitales) + prénom (en entier : initiale en capitale, suite en minuscules) + virgule + année de publication + date de première édition entre crochets + virgule + titre de l'ouvrage en italiques + virgule + ville + virgule + éditeur (son nom uniquement) + point.
- La collection à laquelle appartient l'ouvrage est reportée, le cas échéant, après le nom de l'éditeur et entre guillemets (sans « col. » ou « Coll. »), directement suivie s'il y a lieu de son numéro.

Exemple :

NOM Prénom, 2012 [1912], *Titre de l'ouvrage*, Ville, Editeur.

NOM Prénom, 2012, *Titre de l'ouvrage*, Ville, Editeur, « Nom coll. » numéro.

- Même système pour un ouvrage cosigné par plusieurs auteurs. Séparer les auteurs par une virgule et après le dernier prénom mettre « éd. » (eds. si ouvrage en anglais) entre parenthèses, ou ce qui est spécifié sur l'ouvrage (« dir. », « textes présentés par », etc.), suivi d'une virgule.

Exemple :

NOM Prénom, SECONDNOM Prénom, TROISIEMENOM Prénom (éd.), 2012...

Pour un chapitre d'ouvrage

Nom (initiale en capitale, puis petites capitales) + prénom (en entier : initiale en capitale, suite en minuscules) + virgule + année de publication + virgule + titre du chapitre + virgule + *in* (en italiques) + prénom (en entier : initiale en capitale, suite en minuscules) + Nom (initiale en capitale, suite en minuscules) + virgule + titre de l'ouvrage en italiques + virgule + ville + virgule + éditeur + deux points + les pages du chapitre séparées par un trait + point final.

Exemple :

NOM Prénom, 2012, Titre du chapitre, *in* Prénomb Nomb, *Titre de l'ouvrage*, Ville, Editeur : 325-357.

Sites internet

L'adresse URL doit être complète et le mois et l'année de consultation du document précisés.